



Union Départementale des syndicats CGT de Vaucluse

Avignon, le 29 Mars 2006

Monsieur Le Préfet du Vaucluse,

Je tiens à vous interpellier par la présente, dans le respect des prérogatives de chacun, sur les tentatives du Ministre de l'Éducation Nationale de réprimer par la force le mouvement lycéen suite à la mobilisation nationale contre le Contrat Première Embauche.

Par consigne orale puis par Mail Monsieur De Robien demanderait à tous les proviseurs qui sont touchés par des blocages de prendre toutes dispositions utiles pour que soit mis un terme à ce mode d'action décidé pourtant démocratiquement en Assemblée Générale par les lycéens eux mêmes.

Cette consigne devrait prendre effet dès demain matin 30 Mars.

Je vous rappelle que le gouvernement porte une lourde responsabilité quant à l'évolution du contexte social actuel et la détérioration du dialogue social.

Chacun essaie à sa manière, avec un grand sens des responsabilités de ne pas envenimer une situation que je qualifierai de « pré explosive ».

Une telle décision au delà de réprimer une nouvelle fois par la force des revendications légitimes ne ferait qu'aggraver le climat actuel de tension.

Dans le pays des droits de l'homme, on ne peut user de la force contre sa jeunesse qui lutte pour meilleur avenir.

C'est pourquoi je vous demande donc solennellement de ne pas utiliser les forces de police si le recteur ou les chefs d'établissements du département venaient à en faire la demande.

Veuillez, recevoir Mr Le Préfet, l'expression de ma profonde considération.

Le Secrétaire Général
de l'Union Départementale
des Syndicats CGT du Vaucluse

Gilles Fournel